

Le Sanépuisien

Numéro 16 - Décembre 2021





Le Mot du Maire

L'année 2021 ne s'achève malheureusement pas comme nous l'aurions souhaité. De nombreuses incertitudes planent encore autour de nous, avec cette nouvelle vague de crise sanitaire ...

Quelques heures d'espoir nous ont toutefois permis de nous rencontrer cet été, avec notre fête de la Madeleine et les restos-marchés. Cela nous a fait du bien au moral. Je remercie les associations qui ont permis ces belles journées.

En accord avec le Conseil Municipal et pour le respect de chacun, nous annulons la cérémonie des vœux prévue début janvier, je vous donne ici le bilan des six derniers mois, que vous allez découvrir tout au long de ce journal.



Maison multi-services : réunion publique le 27/11 avec l'association « la Californie » qui assurera deux permanences connectées gratuites mensuelles pour toutes les personnes qui souhaitent affronter différents problèmes informatiques. De plus, vu le contexte sanitaire, nous avons décidé d'ouvrir l'espace multi-services aux personnes souhaitant améliorer leurs conditions de télétravail.

Les travaux de voirie programmés ont été réalisés courant août. Cependant, il reste à faire la réfection de la deuxième partie de la cour de l'école, et l'empierrement du chemin des Cours.

J'en profite pour prévenir tous les propriétaires de haies surplombant les lignes téléphoniques qu'ils vont devoir procéder à l'élagage de celles-ci pour permettre l'installation de la fibre tant attendue, programmée pour le premier semestre 2022.

Je tiens aussi à vous parler de nos écoles au sein du RPI : la rentrée 2021 a rassemblé 58 élèves, dont 17 en maternelle à Sainpuits. Nous sommes de nouveau sollicités par l'inspection académique pour la rentrée 2023. L'effectif baissant encore, nous allons devoir rester très vigilants.



L'atelier de poterie de Laurie a ouvert ses portes début octobre à la place de l'ancienne boulangerie. Je vous invite à lui rendre une petite visite, de très beaux objets vous attendent.

La distribution du colis aux aînés a eu lieu le 18 décembre, 76 colis cette année. Nous les remercions pour leur chaleureux accueil.

Dix huit nouvelles familles ont choisi de venir résider dans notre commune. Elles sont les bienvenues à Sainpuits.

L'heure est venue de vous souhaiter, à toutes et à tous, de belles fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2022. Prenez soin de vous.

Le Maire, Denis POUILLOT



Sommaire

Le Mot du Maire	p 2
Etat Civil	p 3
Le Mot du Conseil Municipal	p 4
La Communauté de Communes	p 5
Les Conseils Municipaux	p 8
Vie de village	p 13
Histoire de Sainpuits	p 24
Loisirs	p 26
Informations utiles	p 28

Ouverture de la Mairie

La Mairie est ouverte au public les :

- Lundi de 9h à 12h ;
- Mercredi de 9h à 12h ;
- Samedi de 9h à 11h 30 ;

www.sainpuits.fr

En raison du contexte sanitaire, les traditionnels vœux du Maire 2022 sont annulés.

Etat Civil

Décès :

Serge PAUTRAT - le 25/08/2021

Le Maire et le Conseil Municipal s'associent à la douleur des proches endeuillés.

Editeur de la publication et impression :

Mairie de Sainpuits

Directeur de la publication :

Denis Pouillot

Rédaction et mise en page :

Le Conseil Municipal

Le mot du Conseil Municipal



Denis POUILLOT
Maire



Denis DELAFLOTTE
1^{er} adjoint



Florent CAILLON
2^{ème} adjoint



Yannick GRANDPRÉ
3^{ème} adjoint



Isabelle BUCHETON

Une deuxième année compliquée s'achève ... Quelques moments de trêve ont permis de croire à un retour à la normale, mais malgré les efforts de chacun, l'épidémie se poursuit et s'intensifie même à une époque où tout le monde souhaite pourtant se réunir.

Les travaux se poursuivent tout de même, des projets aboutissent et d'autres prennent la place : nous faisons en sorte que la vie de notre village continue.

Malgré les contraintes qu'il est toujours important de respecter, nous vous souhaitons de belles fêtes !



Charles De COUESSIN



Isabelle GUINAULT



Mathieu LANCELIN



Béatrice LEMAITRE



Pascal ROY

L'équipe municipale



Séverine BOUGÉ
Secrétaire de Mairie



Magali GAUTIER
Agent Technique



Cécilia FOREST
A.T.S.E.M.



Bruno BARDOT
Agent Technique



La Communauté de Communes

Conseil Communautaire du 30 septembre 2021 - Ordre du jour

- 1) Point sur le site d'enfouissement à Ronchères
- 2) Adoption du procès-verbal du 5 juillet 2021
- 3) Décisions du président dans le cadre de sa délégation de fonctions
- 4) Développement économique
 - Vente de biens immobiliers sis ZA du Vernoy à Toucy
 - Vente d'un bien immobilier sis ZA des Champs Gilbards à Pourrain
- 5) Finances
 - FPIC - Répartition 2021
 - Attribution de compensation définitives et rapport CLECT 2021
 - Adhésion Agence France Locale
 - Décisions modificatives aux budgets principal et annexes
 - Acquisition de parcelles ZA Charny
- 6) Modification du plan de financement dans le cadre de la réalisation de l'opération de construction des hébergements du CNIFOP à Saint Amand en Puisaye
- 7) Patrimoine et travaux
 - Construction d'un centre aquatique intercommunal à Toucy - modification du plan de financement
 - Choix du mode de gestion de la TVA du centre aquatique intercommunal à Toucy
- 8) Tourisme
 - Plan de financement prévisionnel et demande de subvention d'investissement pour le premier tronçon de l'aménagement d'une voie douce entre Rogny-les-Sept-Écluses et Charny-Orée-de-Puisaye
- 9) Petite Enfance
 - Déploiement d'une participation à l'amélioration du logement des assistants maternels
- 10) Enfance Jeunesse
 - Mise en place des tarifs de l'école multisport de Forterre saison 2021-2022
- 11) Culture
 - Renouvellement du Contrat Local d'Education Artistique (CLÉA)
 - Convention entre la Communauté de communes de Puisaye-Forterre et le service départemental d'éducation nationale dans le cadre d'interventions musicales en milieu scolaire
- 12) Gestion des déchets
 - Information rapport annuel – Service déchets 2020
- 13) Ressources Humaines
 - Taux d'avancement de grade
 - Reconduction de l'indemnité de mobilité sur 2022
 - Autorisations spéciales d'absence (ASA) et vaccination
 - Modification du régime indemnitaire
 - Recours au contrat d'apprentissage
 - Convention relative à la prise en charge des frais médicaux par le CDG89
 - Recrutements de personnel en accroissement temporaire d'activité
 - Créations de postes
- 14) Point sur les dossiers en cours
- 15) Questions diverses



La Communauté de Communes

Conseil Communautaire du 15 novembre 2021 - Ordre du jour

- 1) **Adoption du procès-verbal du 30 septembre 2021**
- 2) **Décisions du président dans le cadre de sa délégation de fonctions**
- 3) **Développement économique**
 - Vente d'un bien immobilier sis ZA Bois aux Bœufs à Saint Sauveur en Puisaye
 - Attribution d'une aide à l'immobilier économique
- 4) **Tourisme**
 - Signature d'une convention de superposition d'affectation avec Voie Navigable de France en vue de l'aménagement d'un tronçon de l'Euro-vélo 3
 - Attribution d'une subvention au titre de l'action touristique
- 5) **Petite Enfance / Enfance Jeunesse**
 - Solde subventions 2021 au fonctionnement des structures associatives d'accueil Petite-Enfance et Enfance-Jeunesse
 - Adoption d'une annexe au Règlement Intérieur du Centre de Loisirs de Forterre
- 6) **Patrimoine et travaux**
 - Convention constitutive d'un groupement de commandes permanent
 - Avenants numéro 6 au Marché de Voirie, lot 1 B, lot 2 B, lot 3B, lot 4B, lot 5B
- 7) **Culture**
 - Mise en œuvre budgétaire de la première année du CLEA II (Contrat Local d'Education Artistique)
 - Signature des conventions avec les prestataires intervenants dans le cadre du CLEA
 - Attribution d'une subvention au titre de l'action culturelle
- 8) **Gestion des déchets**
 - Vote des tarifs de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) 2022 pour les particuliers et les professionnels
 - Renouvellement de la convention cadre permettant l'émission d'un cautionnement solidaire délivré à titre de garanties financières
- 9) **Ressources Humaines**
 - Suppressions de poste
 - Modification du régime indemnitaire
 - Validation des modifications de l'organigramme
 - Avenant n° 8 à la convention de mise à disposition du service extrascolaire de Pourrain
 - Création d'un poste d'adjoint administratif sur la base d'un ETP
 - Ouverture d'un poste à 35/35e dans le cadre d'emplois des attachés aux grades des attachés (Manager de commerce PVD)
- 10) **Finances**
 - Clôture des budgets regroupés et transférés au 31.12.2021 et définition des nouveaux intitulés de budget
 - Décisions modificatives aux budgets
- 11) **Avenant à la convention LEADER**
- 12) **Désignation des membres aux commissions**
- 13) **Désignation au Syndicat Mixte Yonne Beuvron**
- 14) **Point sur les dossiers en cours**
- 15) **Questions diverses**

Conseil Communautaire du 13 décembre 2021 - Ordre du jour

- 1) Décisions du président dans le cadre de sa délégation de fonctions**
- 2) Développement économique**
 - Convention d'autorisation en matière d'immobilier d'entreprise entre le Conseil Régional de Bourgogne Franche Comte et la Communauté de communes de Puisaye-Forterre
- 3) Enfance Jeunesse**
 - Convention dans le cadre d'un versement d'une avance remboursable
 - Conventions avec les associations gestionnaires d'Accueil Collectif de Mineurs (ACM)
- 4) Environnement**
 - Financement du dispositif Natura 2000 du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2023
- 5) Patrimoine et travaux**
 - Construction d'un centre aquatique à Toucy - attribution des marchés de travaux
 - Construction d'une maison de sante à Courson les carrières – avenant au contrat de maitrise d'œuvre
- 6) Culture**
 - Versement du solde à un prestataire intervenant dans le cadre du CLÉA
- 7) Ressources Humaines**
 - Avenant au contrat d'assurance des risques statutaires
- 8) Finances**
 - Ouverture de crédits 2022
 - Décisions modificatives au budget principal et budgets annexes
- 9) Demande de subvention au titre du plan de relance commerce et convention de financement**
- 10) Financement de l'animation/gestion du programme LEADER 2022**
- 11) Evolution de la définition de l'intérêt communautaire pour la « Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire »**
- 12) Point sur les dossiers en cours**
- 13) Questions diverses**

Les comptes-rendus détaillés des différents conseils communautaires sont consultables sur le site internet de la Communauté de Communes.

Conseil Municipal du 29 juillet 2021 – Compte rendu

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-neuf juillet à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil municipal, sous la présidence de Denis POUILLOT, Maire.

Membres présents : POUILLOT Denis, DELAFLOTTE Denis, GRANDPRÉ Yannick, DE COUËSSIN Charles, GUINAULT Isabelle, LANCELIN Mathieu, ROY Pascal.

Membres excusés : CAILLON Florent qui a donné pouvoir à DE COUËSSIN Charles, BUCHETON Isabelle qui a donné pouvoir à LANCELIN Mathieu, LEMAITRE Béatrice qui a donné pouvoir à GUINAULT Isabelle.

A été nommé comme secrétaire de séance : LANCELIN Mathieu.

RAJOUT D'UN POINT A L'ORDRE DU JOUR : Réfection cour d'école votée à l'unanimité

Lecture et approbation du compte rendu de conseil du 1^{er} juin 2021.

REFECTION COUR D'ECOLE N°2021-41 :

Le Maire informe le Conseil, de l'accusé de réception du Conseil Départemental de l'Yonne de demande de subvention opération « Villages de l'Yonne » pour la réfection de la cour de l'école qui donne l'autorisation d'engager les travaux. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte le devis de l'entreprise TMP d'un montant de 18.653,94 € TTC ;

DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE N°2021-42 :

Le Conseil municipal, à l'unanimité, vote la décision modificative n°1 du budget communal.

CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT SERVICE TECHNIQUE N°2021-44 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide la création du 1^{er} octobre 2021 au 31 mars 2022 inclus, d'un emploi non permanent d'adjoint technique principal 2ème classe à temps non complet à raison de 30/35ème

CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT N°2021-43 :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide la création, à compter du 1er septembre 2021, d'un emploi non permanent catégorie C à raison de 30/35ème relevant du grade d'atsem principal 2ème classe.

POSTE ATSEM :

Le Conseil municipal décide de saisir le comité technique du Centre de Gestion afin d'obtenir un avis favorable lors de la séance du 9 septembre 2021 pour modifier le poste d'ATSEM de 25.75 à 30/35ème.

TRAVAUX ENTREE DU CIMETIERE N°2021-45 :

Considérant la nécessité de l'agrandissement de l'entrée du cimetière et après examen des devis, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de réaliser les travaux d'agrandissement de l'entrée du cimetière et accepte les devis de la société VRAIN de 6.203,52 € TTC et de la société FORGE DE LA MAISON DIEU de 2.500,00 €.

REPRISE DE CONCESSIONS AU CIMETIERE N°2021-45 :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide à 9 voix POUR et 1 abstention de constater que les concessions sont réputées en état d'abandon et autorise Monsieur le Maire à reprendre lesdites concessions au nom de la commune et à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

AFFAIRES DIVERSES :

- Démission : **Mathieu BOURGOIN** a démissionné du Conseil municipal.
- Maison BARON :
 - Il reste le raccordement au réseau Orange.
 - L'association « la Californie » va présenter une plaquette pour les services qu'ils peuvent fournir.
 - Le solde des subventions va être demandé.
- Eclairage public : la réception a eu lieu le 6 juillet 2021.
- Gîte : les locations seront d'une semaine minimum.
- Candélabres : le conseil municipal propose de les vendre 20€ pièce.
- Tracteur tondeuse : Un nouveau tracteur tondeuse a été acheté en remplacement de l'ancien suite à la casse du moteur.
- Volets et fenêtres mairie : seront repeints prochainement par l'employé communal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h35.

Le Maire, Denis **POUILLOT**

Conseil Municipal du 13 septembre 2021 – Compte rendu

L'an deux mille vingt-et-un, le treize septembre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil municipal, sous la présidence de Denis **POUILLOT**, Maire.

Membres présents : **POUILLOT Denis**, **DELAFLOTTE Denis**, **CAILLON Florent**, **GRANDPRÉ Yannick**, **GUINAULT Isabelle**, **BUCHETON Isabelle**, **LANCELIN Mathieu**, **ROY Pascal**, **LEMAITRE Béatrice**.

Membre excusé : **DE COUËSSIN Charles** qui a donné pouvoir à **CAILLON Florent**.

A été nommé comme secrétaire de séance : **LANCELIN Mathieu**.

Lecture et approbation du compte rendu de conseil du 29 juillet 2021

LA CALIFORNIE présentation du projet maison baron :

L'association « la Californie » propose des permanences connectées. La prise de rendez-vous devra être gérée par la mairie. L'association aidera la commune à solliciter les subventions au niveau de la Région. Dans un premier temps le matériel informatique peut être fourni par la Californie.

Une réunion publique sera organisée afin de présenter le projet.

ESPACE MULTISERVICES A LA PERSONNE :

Le Conseil municipal souhaite connaître les besoins des administrés afin de rechercher des professionnels qui viendraient dans le pôle d'espace multi-services à Sainpuits. Un questionnaire sera distribué aux administrés.

Le conseil municipal souhaite connaître le coût mensuel des frais de fonctionnement de l'espace multi-services avant de fixer le prix de la location aux professionnels.

TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES :

Les constructions nouvelles, reconstructions et additions de construction à usage d'habitation sont exonérées de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) durant les deux années qui suivent celle de leur achèvement (art. 1383 du Code général des impôts) sauf délibération contraire de la commune et/ou de l'EPCI à fiscalité propre sur la part de la TFPB qui leur revient. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, DECIDE à l'unanimité de ne pas prendre de délibération afin de porter à 100 % à partir de 2022 et pour deux années l'exonération de TFPB.



ZONE DE REVITALISATION DES COMMERCES EN MILIEU RURAL :

L'arrêté du 16/10/2020 constate le classement de la commune en zone de revitalisation des commerces en milieu rural.

TRAVAUX PARVIS DE LA SALLE DES FETES :

Une demande de prorogation d'un an de la subvention départementale « Villages de l'Yonne » a été demandée. Le Conseil municipal souhaite savoir si la subvention sera prorogée avant de se prononcer pour programmer les travaux sur le budget 2022.

SUBVENTION ALLOUEE N°2021-48 :

Après avoir délibéré, le Conseil municipal DECIDE, à l'unanimité, d'allouer une subvention d'un montant de 230 € à l'amicale des sapeurs-pompiers pour payer l'assurance complémentaire pour destruction de nid de guêpes et frelons.

ALLOCATIONS SCOLAIRES N°2021-49 :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité DECIDE d'allouer une allocation scolaire à tous les étudiants de collège à fin d'études y compris CAP et FIXE à 23 € le montant de l'allocation à chaque élève au collège et à 46 € pour les élèves en études supérieures y compris en apprentissage.

SUPPRESSION CREATION DE POSTE ATSEM N°2021-50 :

Après avis du Comité Technique rendu le 09/09/2021 et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, DECIDE l'augmentation du poste d'ATSEM principal 2ème classe de 25.75 à 30 heures hebdomadaires.

FIXATION DE LA REDEVANCE CHAUFFAGE LOGEMENT N°2021-51 :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de fixer la redevance pour le chauffage du logement pour la période du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022 à 753 € annuel.

TRAVAUX PONT

Le Maire informe le Conseil municipal que le pont entre les Cours et Commechy nécessite des travaux. Les pierres sur un côté du pont ne sont plus scellées. Par conséquent, le conseil municipal décide à l'unanimité de faire une demande de devis.

AFFAIRES DIVERSES :

- Prix de la cantine rentrée 2022 : Le prix de la cantine stagne depuis 3 ans à 3.30 €. Le prix de 3.40 € le repas sera proposé au prochain conseil d'école.
- Voyage scolaire : cette année les enfants scolarisés à Lainsecq et Thury partiront en voyage scolaire avec l'école de Sougères. La directrice de l'école de Sougères sollicite les communes membres du regroupement pédagogique de participer à hauteur de 160 € par enfant. Le Conseil municipal donne un accord de principe.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h25.

Le Maire, Denis **POUILLOT**



Conseil Municipal du 2 décembre 2021 – Compte rendu

L'an deux mille vingt-et-un, le deux décembre à 19 heures 05, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil municipal, sous la présidence de Denis **POUILLOT**, Maire. Membres présents : **POUILLOT Denis**, **DELAFLLOTTE Denis**, **CAILLON Florent**, **GRANDPRÉ Yannick**, **GUINAULT Isabelle**, **BUCHETON Isabelle**, **LANCELIN Mathieu**, **ROY Pascal**, **LEMAITRE Béatrice**.

Membre excusé : **DE COUËSSIN Charles**.

A été nommé comme secrétaire de séance : **LANCELIN Mathieu**.

Lecture et approbation du compte rendu de conseil du 13 septembre 2021

APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLECT N°2021-53 :

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le rapport de la CLECT de la CCPF du 21 septembre 2021.

APPROBATION D'UNE ATTRIBUTION COMPENSATION DEROGATOIRE N°2021-52 :

Vu la délibération du conseil communautaire du 30/09/2021, approuvant les montants dérogatoires d'attribution de compensation proposés par la CLECT. Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le montant dérogatoire de 57.364€.

VERIFICATION INSTALLATIONS ELECTRIQUES N°2021-55 :

Vu la nécessité de faire vérifier les installations électriques de la caserne des pompiers et de l'église. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le devis de l'entreprise SOCOTEC à AUXERRE pour un montant de 216 €.

AVENANT CONTRAT RISQUE ASSURANCE STATUTAIRE N°2021-56 :

Le Maire rappelle que la commune a, par la délibération du 9/10/2019, adhéré au contrat d'assurance statutaire CNP SOFAXIS jusqu'au 31/12/2023. Le Maire informe du risque de résiliation unilatérale envisagée par l'assureur au 31/12/2021 en l'absence de révisions des clauses tarifaires et de prise en charge. Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter les nouvelles conditions du contrat groupe d'assurance statutaire des agents CNRACL avec augmentation des taux à 7.51% pour une prise en charge des IJ à 100% et franchise à 10 jours et le reversement des frais de gestion du CDG de 2.5% de la prime d'assurance.

CONVENTION GROUPEMENT DE COMMANDE PERMANENT VOIRIE N°2021-57

Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve la convention définissant la constitution et le fonctionnement d'un groupement de commande permanent et la désignation de la CCPF comme coordonnateur et autorise le Maire à signer la convention pour les domaines des travaux sur chaussées, assainissement des plates-formes, entretien des ouvrages d'art et divers achats.

DECISION MODIFICATIVE N°2 BUDGET PRINCIPAL N°2021-58 :

Le Conseil municipal, à l'unanimité vote la décision modificative n°2.

TARIF LOCATION ESPACE MULTISERVICES N°2021-59 :

Au vu de l'estimation des frais de fonctionnement le Conseil municipal, à l'unanimité FIXE jusqu'au 31/12/2022, le prix de la location pour les professionnels : 20 € la demi-journée et 30 € la journée ; DECIDE que sous réserve de disponibilité, la location sera ouverte au télétravail avec un délai maximum de réservation à 8 jours et fixe le forfait journalier à 10 € jusqu'au 31/12/2022 ; DIT qu'une attestation d'assurance devra être fournie au moment de la réservation et que toute réservation sera facturée.



ACQUISITION MATERIEL N°2021-60 :

Le Conseil municipal décide à l'unanimité l'acquisition de 16 vitrines d'affichage.

ORGANISATION HORAIRE RENTREE SCOLAIRE 2022 N°2021-61 :

Le Conseil municipal vote une organisation du temps scolaire à quatre jours pour la rentrée scolaire 2022.

SIEEN RENOUVELLEMENT ADHESION ACHAT GROUPE ENERGIE

Le Conseil municipal décide de confirmer l'engagement dans le groupement de commandes permanent pour l'achat d'énergies sur le périmètre de la région Bourgogne-Franche-Comté coordonné par le SIEEEN.

AFFAIRES DIVERSES :

- Colis des aînés : la distribution sera le 18/12.
- AIEPPFP : Monsieur DE COUESSIN Charles est nommé délégué.
- SIVOS : La commune de Saint-Sauveur a facturé aux communes membres les frais d'entretien du gymnase pris en charge par le Conseil Général de l'Yonne. Un courrier sera fait au SIVOS pour réclamer les sommes indues.
- Chapelle Notre-Dame de Lorette : Le projet d'étude réalisé par le cabinet LERICHE démarré en 2014 a été soldé en décembre 2021.
- Fête de Noël : le Noël de l'école sera le 17/12 à 10h et celui de la commune le 14/12 à 18h30 à la cantine. Le marché de Noël du 10/12 des 4 écoles est annulé.
- Abri-bus : une administrée demande un abri-bus sur la place de la mairie vers la chaufferie et un passage piéton sur la route d'Entrains.
- Redevance poubelles : la Communauté de Communes Puisaye Forterre a décidé qu'une redevance sera réclamée pour tous les professionnels.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

Le Maire, Denis POUILLOT

Les comptes-rendus détaillés des conseils municipaux sont systématiquement affichés sur les différents tableaux dans le bourg et les hameaux, et mis sur le site internet de la commune.

Les Restos-Marchés de Sainpuits

Après une année blanche, les Restos-Marchés ont à nouveau animé Sainpuits, cet été. Masque, pass sanitaire ont été acceptés par tous.

Un grand merci à tous nos visiteurs ainsi qu'aux artisans qui nous ont accompagnés cette année.

Merci aussi à Mr le Maire, à Camille, Lisa, Kigane et Rémi nos jeunes bénévoles, qui, chaque dimanche, nous ont aidés pour que les Restos-Marchés soient encore une réussite.

A l'aube de 2022, un nouveau variant du coronavirus est hélas à nouveau parmi nous. Protégez-vous, n'oubliez pas les gestes barrières afin que vous passiez de bonnes fêtes de fin d'année.

Les membres de l'Association "les Restos-Marchés de Sainpuits" et moi-même vous adressons nos meilleurs vœux pour 2022.

A l'année prochaine, nous vous attendrons.

La Présidente,
Odile Berthier

Le P'tit Coin des Lecteurs

L'association le P'tit Coin des Lecteurs vous souhaite de chaleureuses fêtes de fin d'année.

La bibliothèque a su malgré le contexte sanitaire et les différentes fermetures dues au confinement garder le cap et retrouver avec plaisir les échanges et partages avec ses adhérents.

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Denise Pezé, une grande fidèle parmi les fidèles, elle nous manque infiniment.

Les adhésions reprendront à partir du mois de janvier prochain après la fermeture annuelle de fin d'année (du 18 décembre au 1^{er} janvier inclus).

Réouverture le samedi 8 janvier 2022.

Comme toujours, les nouveaux adhérents seront les bienvenus !

La présidente
Nathalie Nagorny



Parole aux associations

Le Comité des Fêtes

Pour le Comité des Fêtes ce fût encore une année au ralenti, comme pour bon nombre d'associations. Nous avons eu la chance de pouvoir faire la fête de la Madeleine, qui s'est bien déroulée.

Nous vous présentons notre calendrier 2022, en espérant que nous pourrons le respecter :

- | | |
|--------------------|------------------------------------|
| - 29 janvier | Galettes des rois, feu de sapins ; |
| - 6 mars | Foire de Mars ; |
| - 30 avril | Vide-greniers des Cours ; |
| - 23-24-25 Juillet | Fête de la Madeleine ; |
| - 9 octobre | Loto. |

Nous espérons faire pour la Madeleine notre cavalcade qui était prévue en 2020, sur le thème du sport. Il reste un peu de papiers pour faire des fleurs, n'hésitez pas à me contacter ... Le Club de l'Amitié en a fait déjà pas mal, je demanderai aux associations du village si elles désirent participer comme la dernière fois.

Je remercie tous les membres du Comité pour leur dévouement, ce n'est pas toujours facile.

Je vous donne rendez-vous le 29 janvier et vous présente tous mes vœux.

La présidente
Marie-Noëlle Marlin



Sainpuits, Raage-toi

« Sainpuits, raage-toi » n'a organisé aucune rencontre cette année à cause de la Covid 19.

L'association vient d'établir son calendrier pour 2022, en espérant pouvoir le tenir :

- | | |
|-----------------------|-----------------------------------------|
| - Vendredi 14 janvier | Assemblée Générale |
| - Samedi 12 février | Soirée jeux avec Crêpes |
| - Samedi 19 février | Marche – Vin chaud |
| - Samedi 18 juin | Marche semi nocturne – Soupe à l'oignon |
| - Samedi 20 août | Marche |
| - Samedi 15 octobre | Marche |

L'année se termine avec une crise sanitaire préoccupante. Soyons vigilants, gardons l'espoir de revivre des moments de convivialité.

Sainpuits, raage-toi vous souhaite de belles fêtes.

Le président
Jean-Michel Bardot

Club de l'Amitié

L'année a encore été marquée par le Covid qui nous empêche de vivre normalement.

Qu'en sera-t-il de 2022 ? Nous craignons d'être encore stoppés dans nos activités.

Quand allons-nous retrouver les moments conviviaux ?

Nous avons tout de même pu faire notre repas de fin d'année avec une vingtaine d'adhérents.

On peut faire des prévisions pour 2022, ça n'engage à rien. Donc, on mangera peut-être le Coq au Vin le 6 février et on espère pouvoir faire une sortie dans le Morvan aux beaux jours.

Bonne année à tous.

Le Vice-Président,
J-J Mercier

Le jeudi 27 novembre 2021, lors d'une réunion publique réunissant une vingtaine d'habitants de Sainpuits, une partie des futures activités de la maison Multi-Services (ex-Maison Baron) a été présentée.

En effet, ce projet initié en 2016, après le don de cette maison à la commune, est désormais fonctionnel. En raison des confinements, les travaux n'ont pu commencer qu'en septembre 2020, vous avez d'ailleurs pu en constater l'avancement en image dans les deux derniers numéros du bulletin municipal. Les 11 corps de métier se sont succédés, et la réception du chantier a été faite le 19 mai 2021. Le raccordement au réseau Internet a été très long, malgré nos relances fréquentes auprès des services concernés. Ainsi, cette maison Multi-Services, réalisée à l'aide de subventions accordées par la Région et l'Etat à hauteur de 75% de l'investissement total, est fonctionnelle depuis cet automne.

Nous avons depuis le milieu de l'année contacté différentes entreprises et organismes susceptibles de venir proposer des services aux habitants de Sainpuits.

A partir de mercredi 8 décembre 2021

ON NE CHOISIT PAS
SES CHEVEUX
MAIS
ON CHOISIT SON
COIFFEUR

EMILIE

A la maison multiservices de SAINPUITS
Place Charles de Gaulle

N'hésitez pas à prendre rendez-vous
06.77.77.03.64



Esthéticienne

Coralie DENIZOT sera présente le
Vendredi 10 Décembre après-midi, à la
maison de services de Sainpuits.

Pensez à prendre vos rendez-vous au
06.64.29.87.28

Soins visage, soins corps, ongles, ...
maquillage, ...



Le mercredi 8 décembre, Emilie, coiffeuse à domicile en Puisaye, est venue effectuer sa première coupe de cheveux à la maison Multi-Services, l'inaugurant ainsi. Prenez rendez-vous directement auprès d'elle. Sa dernière venue du mercredi 22 décembre fut un succès.

Le vendredi 10 décembre, Coralie Denizot, esthéticienne, est également venue pour ses premiers rendez-vous. Prenez également rendez-vous directement auprès d'elle.



Cette maison, une des pionnières dans l'Yonne, a pour but d'offrir aux habitants de Sainpuits des services utiles et de proximité. Ainsi, l'animation d'un atelier informatique pouvant répondre aux besoins croissants, entre démarches administratives et outils nouveaux, s'est révélée une priorité.

Nous avons fait appel depuis le milieu de l'année à l'association « la Californie » basée à Toucy, et qui exerce depuis de nombreuses années dans la formation aux outils informatiques. Monsieur Rioussset est venu à la réunion publique présenter l'association, et M. Julien Recasses, jeune entrepreneur.

Ce dernier assure depuis le samedi 18 décembre la permanence connectée à la maison Multi-Services. Le service proposé est basé sur un accueil deux fois par mois, le samedi matin, par créneau individuel personnalisé de 30 minutes. Les rendez-vous se prennent à la Mairie.

Pour l'heure, ces sessions individuelles sont organisées pour répondre à des questions précises : comment se connecter aux services en ligne des administrations ? quels conseils pouvez-vous me donner quand je souhaite acheter en ligne ? ... Ce service est totalement gratuit pour les habitants de Sainpuits car il est pris en charge par la Mairie. Deux ordinateurs et une imprimante ont été installés dans le local, pour faciliter l'accès à tous.

L'organisation de formations, par petits groupes de 4 ou 5 personnes maximum par tranches de niveau, est en train d'être étudiée. N'hésitez pas à contacter la mairie pour présenter vos besoins.

Les premiers retours ont été très encourageants, nous incitant à poursuivre, trouver d'autres propositions, d'autres services.

Par ailleurs, en ces temps bouleversés où le travail doit trouver une nouvelle organisation, nous avons souhaité ouvrir cette maison multi-services à toute personne souhaitant télétravailler dans de bonnes conditions, profitant ainsi du très bon réseau internet disponible dans les locaux, même avant l'arrivée de la fibre ... Renseignez-vous et réservez un créneau en Mairie.

Renseignez-vous à la Mairie, et venez nombreux en profiter !



L'atelier Céramique



Le 2 octobre de cette année a eu lieu l'inauguration d'un atelier céramique dans notre village.

La jeune potière Laurie vient du Cheylas en Isère. Elle fait pendant 5 ans des études d'architecture à Clermont-Ferrand, une année de graphisme à Chaumont en Haute Marne, travaille pendant 9 mois dans un collectif d'architectes et arrive à Saint Amand en Puisaye au CNIFOP en tournage en octobre 2020. Après quelques recherches, Laurie trouve un local à Sainpuits où le jeune couple s'installe au mois de juillet.



La potière tourne sur un tour de potier et cuit sur place dans un four électrique dont la température monte à 950 °C pour la première cuisson et jusqu'à 1280°C pour la deuxième. Elle peut y enfourner environ 60 pièces de taille moyenne.



Laurie façonne des objets du quotidien, des pièces décoratives : vases, lampes... et crée des pièces uniques.



En parallèle, elle fait de l'illustration, du graphisme et des collages.

Sa matière première, la terre, vient de Saint Amand en Puisaye. Pour ses émaux, la céramiste fait « sa cuisine » ! Ses recettes sont à base d'oxyde de fer et autres ingrédients...



Chacune de ses créations a un poids de terre défini : cela va de 150 grammes pour une tasse à 3,5 kg pour une grosse pièce et là, il faut des muscles !

Son compagnon Soufiane, bien que n'étant pas potier lui-même, est à ses côtés dans cette aventure.

Contactez Laurie par e-mail : lauriedcg@gmail.com pour connaître les jours et heures d'ouverture de la boutique. Venez visiter son atelier-boutique, vous pourrez aussi voir avec elle pour des commandes et surtout n'hésitez pas à pousser la porte de l'atelier, la jeune créatrice vous accueillera avec son beau sourire.

Laurie fera ses premiers marchés en décembre à Monéteau et à Paris.

Nous lui souhaitons bonne chance dans cette aventure !



Quelques manifestations à l'école maternelle de Sainpuits

Vendredi 22 octobre 2021 :

Pique-nique dans la cour de l'école avec les classes du RPI (Lainsecq-Thury et Sougères) puis randonnée déguisée dans le village et goûter.



Jeudi 16 décembre :

Repas de Noël à la cantine

Vendredi 17 décembre :

Goûter et visite du Père-Noël à l'école.





Dites-le avec des fleurs !



La Mairie remercie chaleureusement ses employés et certains habitants pour leurs efforts, qui nous permettent à tous de voir de jolies fleurs tout au long de l'année dans le bourg et les hameaux. La cuvée 2021 a particulièrement été réussie et appréciée ... Bravo !

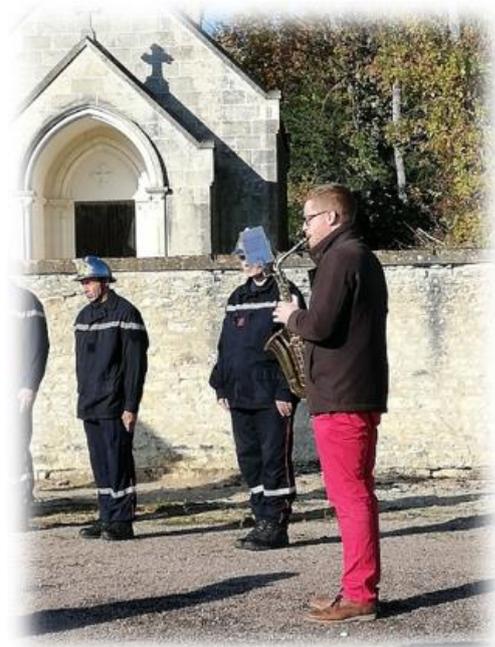


Cérémonie du 11 Novembre



Retour à la normale !

Après quatre cérémonies en nombre très restreint, les commémorations du 11 novembre ont pu se faire en nombre ... et en musique.



Corps des pompiers

La Sainte-Barbe de Sainpuits s'est déroulée le samedi 4 décembre. A cette occasion, le sergent-chef Benoit Pouillot et le caporal-chef Sébastien Marlin ont reçu la médaille d'argent du ministère de l'Intérieur pour 20 ans de service. Ces médailles ont été remises par Mme Najiba Hadjalli, Conseillère Départementale, et les deux chefs de centre d'Entraînes-sur-Nohain et de Saint-Sauveur-en-Puisaye.



La distribution des calendriers a pu avoir lieu cette année, dans le respect des gestes barrières.

Le Corps des Pompiers de Sainpuits vous souhaite à toutes et tous de belles fêtes de fin d'année.

Arrivée de la fibre

La fibre, solution pour améliorer l'accès à Internet, arrivera bientôt chez nous. Ce nouveau réseau va être apposé aux fils téléphoniques existants. Ainsi, nous demandons aux propriétaires de haies ou d'arbres étant en contact direct avec le réseau téléphonique de procéder à l'élagage des branches gênantes.

Renseignez-vous en Mairie pour tout complément.

Le colis des aînés

Comme chaque année la Mairie a offert des colis bien garnis pour les Fêtes, à 76 Sanépuisiens cette saison.

La distribution a été faite par les membres du conseil municipal le 18 décembre





Rendez-vous ...

Veillez noter deux rendez-vous électoraux en 2022 : l'élection présidentielle en avril, et les élections législatives en juin.

Incivilités

Malgré les différents rappels nous constatons toujours des incivilités ; que ce soient des dépôts sauvages d'ordures ou des déjections canines.

Les déchetteries sont là pour récupérer tout ce dont vous voulez vous débarrasser. Il est nul besoin d'abandonner vos rebuts dans la nature, respectez notre environnement. Le calendrier des jours et heures d'ouverture est joint à ce bulletin municipal.



Quant aux déjections canines, il est déplorable d'en voir jusque sous les fenêtres des habitations. La ruelle des Jardins empruntée tous les jours par nos petits allant à la cantine en est « truffée » ... Merci aux propriétaires de chiens de faire preuve de civisme en laissant les rues propres après la promenade des toutous.

Naissance et disparition d'un commerce

André et Denise Espinet, dans la culture à la Poterie et à la Sauvin, signent en 1938 un contrat avec le groupement d'alimentation Caïffa pour ouvrir un commerce à Sainpuits, rue Marie-Madeleine (à l'emplacement de l'actuel gîte de France Cavoy).

André fait l'acquisition d'un camion pour faire les tournées et desservir les nombreux hameaux de la commune. Il rachète également à monsieur Granjean (rue de la gare) la licence pour ouvrir un café.



Pendant la guerre, André étant mobilisé, Denise fait les tournées avec une voiture, la petite Simone est gardée par des voisins durant l'absence de sa maman. Monsieur Torcol, chef de corps des sapeurs-pompiers de Sainpuits, intègre André comme sapeur réserviste pour le faire revenir dans la commune.



Caïffa revend à Prodal, qui est racheté par « Les Docks de Blois » qui ouvrent des magasins sous l'enseigne Familistère en 1955, et la famille Espinet s'installe 1 rue du tilleul.

Petite, Simone aime s'occuper dans le commerce avec ses parents, elle range les livraisons avec sa maman, elle aide à charger le camion. Plus tard, comme Denise fait tout ce qui est comptabilité et administratif, elle sert à l'épicerie et au café. Elle quitte Sainpuits avec son mari pour Montrouge en mars 1961.

En 1974, Familistère propose au couple Espinet de reprendre le commerce à leur nom, proches de la retraite ils acceptent.



Le café est un lieu de rencontre, l'ambiance y est chaleureuse, on s'y retrouve pour discuter chasse, travaux des champs, actualités... Les esprits s'échauffent parfois mais André sait calmer les plus vifs par sa gentillesse et son sang-froid, il a une âme de chef ! Il succède à Maurice Torcol comme chef de corps des sapeurs-pompiers. Au printemps, 1972 l'adjudant Espinet passe le flambeau à Michel Bourguignon.

Le commerce ferme définitivement dans les années 1978 -1979. Il est transformé en maison d'habitation. Denise y restera seule après le décès d'André en 1981, elle décédera en 1987.

Simone et Jacky reviennent s'installer dans la maison familiale fin 1995.

Simone est maintenant la mémoire de notre village.



Avant, après, mais le tilleul, lui, est toujours là ...

Les œufs en Meurette

Pour 5 personnes :

10 œufs – 100g de lard gras – 100g de lard maigre – 1 carotte – 1 oignon – 1 gousse d'ail – 1 bouquet garni – 2 à 3 cuillerées à soupe de farine – 1 cuillerée à soupe de beurre – 100g de petits champignons – 1 tasse de bouillon de viande – 5 croûtons de pain grillés ou sautés et aillés – persil – sel – poivre du moulin – 1 bon vin rouge de Bourgogne

Sauce Meurette :

Couper le lard gras en lardons, les faire fondre dans une sauteuse, hacher la carotte et l'oignon finement, les mettre avec le lard. Ajouter le bouquet garni et laisser étuver à couvert 10 min. Mouiller avec le vin rouge, saler, poivrer. Porter à ébullition, ajouter le bouillon et l'ail écrasé. Laisser cuire 20 min à feu vif. Passer la sauce au tamis dans un plat creux. Ecraser ensemble beurre et farine et lier la sauce avec.

Pochage des œufs :

Sur feu très doux laisser frémir la sauce. Casser les œufs un à un sans qu'ils se touchent. Laisser cuire jusqu'à ce que le blanc devienne opaque.

Pendant ce temps, faire sauter les lardons maigres et les champignons. Préparer les croûtons. Mettre les œufs et la sauce avec les lardons, les champignons, les croûtons et un peu de persil haché.





Jeux de fin d'année

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2					■					
3		■							■	
4				■			■			
5					■			■		
6			■	■				■		■
7						■				
8	■					■			■	
9			■							
10					■					

Horizontal

- 1/ Décorations lumineuses de Noël à Sainpuits
- 2/ Coin chaud de cheminée / Ingérera
- 3/ Ventilons pour le Covid
- 4/ Protection maternelle infantile / Fin de premier groupe / ... de maïs par exemple
- 5/ Bien installé / Ancienne voiture présidentielle / Dans
- 6/ Radio Russe / Poulie à gorge
- 7/ Repérée / Chimère de la chanson
- 8/ Victoire de Napoléon / Petit ruisseau
- 9/ Indéfini / Egalisé
- 10/ Fait le poids devant une personne / Tubes de gaz

Vertical

- A/ Roi mage / œuvre musicale
- B/ Note / Moufle
- C/ Se déplacerais / Outil de dessin
- D/ Brame / Héros de la guerre de Troie
- E/ Dessus de Do / Passéiste
- F/ Neutre / N7
- G/ Sans accord / S'applique à la bouteille de champagne scalpée
- H/ Exprime / Véhicule à moteur
- I/ Fin de cahier / Laisse / Sur
- J/ L'arbre de Noël / Partie du mois à Rome

Informations Pratiques



Mairie de Sainpuits (secrétariat) – Tél. 03 86 74 72 21
E-mail : mairie-sainpuits@wanadoo.fr – Internet : www.sainpuits.fr

Pharmacies les plus proches

Saint-Sauveur-en-Puisaye..... 03 86 45 54 36
Entrain-sur-Nohain..... 03 86 29 22 32
Etais-la-Sauvin03 86 47 21 97
Pour connaître la pharmacie de garde.....17



Services d'urgence

15 SAMU

17 Gendarmerie

Gendarmerie de Toucy
03 86 44 11 17

18 Pompiers

Urgence Sainpuits
B. Pouillot 06 07 06 44 78
S. Marlin 06 07 12 73 36

Médecins

Maison de la Santé (Saint-Sauveur).....03 86 44 41 60
Maison de la Santé (Saint-Amand).....03 86 39 18 88
Dr Alain Conseil (Entrain-sur-Nohain)..... 03 86 29 22 11



Infirmières

Etais-la-Sauvin03 86 47 23 75 ou 09 60 06 70 17
Saint-Sauveur-en-Puisaye..... 03 86 44 41 63



La Poste

Point relais commerçant
Bar Tabac Presse
2 rue de la Montagne
03 86 74 73 77



LA POSTE

Ambulances/ Taxis

Champagnat (Etais-la-Sauvin).....03 86 47 20 61
Martin (Billy)..... 08 99 03 50 33
Ambulance taxis (Saint-Sauveur)03 86 45 52 06
Taxis Treignyçois03 86 45 57 50



ERDF

Standard Toucy

Urgences
09 72 67 50 89



Syndicat des eaux

03 86 44 01 42

Vétérinaires

Cabinet Vétérinaire d'Entrain-s-Nohain- place du marché.....03 86 29 28 44
Cabinet Vétérinaire de St Sauveur- route de Mézilles.....03 86 45 58 90
Clinique vétérinaire de Toucy- Av du Général de Gaulle.....03 86 44 14 75
Clinique vétérinaire de Varzy- rue du Faubourg de Marcy03 86 29 44 67

Urgences Vétérinaires.....06 78 58 08 85
(en semaine de 19h à 8h, du samedi 17h au lundi 8h)

Aide aux personnes

Association d'aide à domicile
UNA Puisaye Forterre
03 86 81 79 16

Ordures ménagères

0 800 584 762